

3f vous aide à...

Devenir propriétaire

Chez 3F, changer de logement peut aussi signifier devenir propriétaire. Nous proposons en effet chaque année à nos locataires des biens immobiliers à acheter à des conditions avantageuses. Voici l'essentiel à savoir sur ce sujet.

3F FACILITE L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Pour favoriser l'**accession sociale à la propriété**, 3F vend chaque année de nombreux logements. Ces biens immobiliers à acheter sont proposés en priorité à nos locataires ou aux locataires d'une autre **entreprise d'habitat social**.

Leur prix est attractif puisqu'il est fixé en appliquant une décote à l'évaluation des services de l'État.

LA MARCHE À SUIVRE

Si vous voulez devenir propriétaire, vous pouvez effectuer une recherche directement sur notre site [Cityloger](#).

Un logement vous intéresse ?

Appelez vite l'équipe mandatée par 3F pour se charger de la vente ; ses coordonnées figurent dans l'annonce.

Pour l'Île-de-France :

- envoyez un courrier au département des ventes de logements de 3F, 159 rue Nationale, 75638 Paris Cedex 13 ;
- précisez bien dans votre lettre le département et/ou la commune où vous souhaitez vous installer.

Si vous voulez devenir propriétaire dans une autre région, vous pouvez contacter la [société 3F concernée](#).